AR Prefecture
043-214300485-20250407-D_27_2025-DE
Reçu le 10/04/2025

2025 -27

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 7 avril 2025, au lieu habituel, à 20h00
Date de la convocation : 1er avril 2025
Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire

Nombre de conseillers

- en exercice : **12**
- présents : **11**
- votants : **11**
- absents : **1**

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry.

Absent : M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : M VIALANEIX Bernard

2025 – 27 Convention de mise à disposition de locaux pour la permanence des services sociaux

Dans le cadre du service de proximité rendu à la population, le Département de la Haute Loire met en place des permanences d'accueil physique du public en dehors de ses Maisons des Solidarités Départementales. A cette fin, la Mairie de La Chaise-Dieu met à disposition à titre gracieux les locaux décrits dans la convention.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département de la Haute -Loire.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE LA CHAISE DIEU (Haute-Loire)

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11